



Amicale du Calvados des Anciens d'Outre-Mer et des Troupes de Marine

affiliée à la FNAOM et ACTDM Caserne Guynemer. Rueil-Malmaison 92500
(Association reconnue d'utilité publique par décret du 25 décembre 1929)

Affiliée à la Fédération Maginot, Groupement N°200/00

Siège social : Albert Saucey 15 rue Persillet 14000 CAEN

Adresse postale : Richard Maury 1 rue des Jardinets - 14610 THAON

T 02 31 80 35 88 – P 06 82 17 72 42

email : mauryri@wanadoo.fr

web: tdm14.free.fr

« Si vous voulez vivre longtemps,
vivez vieux ».

Erik Satie (1866-1925)

Lettre N° 71 Juillet-Août 2017

La lettre de l'Amicale

Le mot du Président

Chers Amis,

Nous voici donc dans ce bel été plein de promesses avec ce soleil normand que nous aimons tant. Nous nous rendrons demain dimanche 9 juillet à notre journée champêtre laquelle devrait se dérouler, comme toujours, sous les meilleurs auspices. Nous avons décidé de vous adresser et/ou vous remettre notre lettre d'avant Bazeilles plus tôt qu'habituellement afin que vous réserviez impérativement votre journée du dimanche 3 septembre où nous nous rendrons tous en bus à Granville pour commémorer Bazeilles, manifestation organisée par nos frères d'armes de la Manche. En cette période estivale, j'ai laissé libre cours à la belle prose de notre « Lulu national » avec ses savoureuses histoires qui nous enchantent tous. Bel été et bonne santé à tous !

Amitiés Coloniales.

Richard Maury

DIEN-BIEN-PHU Le jeudi 22 juin dernier, ont

eu lieu, au Mémorial de Caen, deux conférences dont le thème était "La Guerre d'Indochine 1946-1954", l'une présentée par le colonel Jean-Yves Guinard et la seconde "Le destin des Prisonniers de Dien-Bien-Phu" présentée par François de Vaugier, Président des Anciens de Dien-Bien-Phu du Calvados.

Prenant la parole suite à ces 2 conférenciers, le médecin Colonel Geindrey rappela les énormes difficultés et le dévouement sans failles des médecins et chirurgiens présents sur le site et confirma n'avoir jamais reçu de sang de métropole pour les interventions chirurgicales, les hôpitaux français refusant de soigner les blessures des affreux

colonialistes. Le corps expéditionnaire

dut se suffire à lui-même et y parvint magnifiquement, les chirurgiens ne manquant jamais de sang. Bien que ces événements suscitent toujours et encore des débats passionnés, l'assistance resta clairesemée, faute sans doute d'une publicité suffisante. Le temps passe et les témoins et acteurs de ces temps deviennent de plus en plus rares. Pourquoi cette guerre ? Comment a-t-elle été conduite par un gouvernement indécis et partagé ? Pourquoi cette décision à première vue abracadabrantesque de transférer cette bataille dans un lieu peu accessible concentrant tous les dangers ? Il y a-t-il eu des tractations secrètes pour initier une défaite décisive aboutissant à la fin des combats faute de combattants ? Il n'y a pas de réponse claire et irréfutable. J'ai eu, personnellement, l'occasion de parler à un survivant de nos ennemis, il nous a accordé une belle résistance et avoir été très difficiles à vaincre. Nous en sommes venus, dans certains secteurs, quand les munitions ont été épuisées, à nous battre à coups de pelles après en avoir limé les bords. Ils reconnaissent que cette victoire leur a coûté très cher, à tel point qu'en dehors de DBP même, il

n'existe guère chez eux de célébration de cette coûteuse victoire. Un de leurs officiers m'a dit : « *après la bataille tout le monde a menti, les Russes ont menti, les chinois ont menti, les Français ont menti, nous Vietnamiens avons menti aussi, comment voulez-vous que les historiens s'y retrouvent ?* »

Un fait reste : on a détruit la meilleure part de l'Armée Française dans la boue et les collines de ce coin perdu d'Indochine devenu Viet Nam et cela a été la 'Paix' In Memoriam.

Lucien Lecomte

L'APSARA



« Permettez-moi, pour changer, une histoire plus légère. En 2014, je me trouvais à Danang ex Tourane où, soixante ans avant, j'avais posé le pied sur cette terre. J'étais le seul français dans ce groupe composé d'une petite demi-douzaine de Vietnamiens. Nous étions attendus par une amie de ces personnes, professeure dans une école de cette ville. Cette dame nous emmena dans un restaurant réputé, l'Apsara. Nous avons dû attendre quelques minutes que l'on nous trouve une table, la salle était pleine. On s'installe, on nous règle la climatisation et le repas commence (pour mémoire : une fondue vietnamienne)**.



Dans ce restaurant, pour distraire les dîneurs, oeuvre un orchestre et quelques danseuses peu vêtues, des Apsaras, imitation des danseuses sacrées laotiennes. C'est un orchestre constitué d'instruments traditionnels du pays à base de bambou, bois divers, pierres, crins crins et ficelles grinçant merveilleusement. Au bout d'un moment, je tends l'oreille et crois reconnaître un air connu au milieu des airs vietnamiens. Et oui, c'est bien çà, j'entends la fameuse chanson à consonance révolutionnaire française du 19^{ème} siècle « le temps des cerises » C'est un peu déformé mais parfaitement reconnaissable. Je suis le seul français dans la salle au milieu de soixante vietnamiens. Bien que très discrets, il me semble que les yeux se fixent sur moi. Je ne sais pas trop quelle contenance prendre. Il n'y a aucun doute, on veut me faire honneur où à tout le moins tester ma réaction.

J'attends la fin du morceau, me lève et, traversant la salle, je vais saluer et remercier le chef d'orchestre et les musiciens et retourne à ma table dans un silence satisfait. Plus tard, un peu revenu de ma surprise, je reconnais avoir fait un oubli de taille en ne déposant pas une offrande devant ces musiciens, mais il n'y avait pas sèbile tendue. J'espère ne pas les avoir déçus. Voilà, c'est tout.

**Une fondue vietnamienne est une fondue bourguignonne où la viande est remplacée par du poisson et l'huile de la cassolette par de l'eau. Sauces vietnamiennes diverses.

Bien évidemment, le choix de cette chanson française pour me saluer, vieux symbole anar, tient probablement du fait que nous sommes dans un pays qui maintient en parfaite invraisemblance sa référence au communisme. Je ne suis pas dupe.



Plus tard, si vous voulez, je peux vous raconter comment j'ai visité le tombeau du Général Nguyen Vo Giap, mais seulement si vous me le demandez ».

Lucien Lecomte

Les Américains au cours de la première guerre mondiale

6 avril 1917. Le congrès vote la reconnaissance de l'état de guerre contre l'Allemagne. Cette décision scelle l'élan de solidarité de l'opinion américaine favorable à la France, pays de liberté, des idéaux envers les droits des hommes. Il faut remarquer que ces principes figurent dans la déclaration d'indépendance et la constitution américaine. « *Novus Ordo* », un nouvel ordre dans l'Histoire. Les premiers volontaires s'engagent dans la légion étrangère. Pourquoi ? Tout simplement parce que les USA observent à ce moment une stricte neutralité et leur engagement dans un conflit au sein d'une puissance étrangère leur ferait perdre la nationalité américaine ! Voilà pourquoi ces jeunes américains servent au 2^{ème} Etranger puis au Régiment de Marche de la Légion Etrangère. Illustre régiment, le premier soldat sera tué en octobre 14 près de Reims. En avril 1916, un grand nombre d'américains, très jeunes, idéalistes et aisés, s'engagent dans l'aviation. Ils sont nombreux autant que brillants. Une escadrille est créée pour eux, « l'escadrille 124 ». Ce sera plus tard « l'escadrille Lafayette ». Le 15 août 1917, elle est citée à l'ordre de l'Armée. A partir du 13 Juin 1917, les troupes commencent à débarquer dans les ports français sous les ordres du Général Pershing. Le 28 Juin 1917, la fameuse « *Big Red One* », première division d'infanterie, arrive à St-Nazaire. Cette même division débarquera le 6 juin 44 à Colleville/Mer sur la plage d'Omaha-Beach en premières vagues d'assaut. Elle est suivie d'une brigade du Corps des Marines et de la seconde division qui elle aussi combatta en Normandie. Dès lors, les batailles contre les forces allemandes vont se succéder : du 14 au 23 avril 1918, violents combats en Argonne ; le 28 mai, la « *Big Red One* » contient les assauts de l'ennemi à Cantigny. Les 3 et 4 juin, les Marines et la 2^o division stoppent la poussée allemande au Bois Belleau près de Château Thierry. Aujourd'hui, des vestiges et un musée perpétuent ces combats violents et très meurtriers. Le 15 juillet, à l'Est de Château-Thierry, la 3^{ème} division amorce la contre-attaque en vue de la victoire. Elle prendra le nom de « *Rock of the Marne* ». Dès lors, rien n'arrêtera la progression de ces forces jusqu'à l'Armistice du 11 novembre. A cette date, 1.894.000 américains sont en France. Retenons quelques noms célèbres de ces combattants : Georges Patton, général d'armée en 1945, Georges Marshall, chef d'état-major en second en 1944, Harry Truman, futur président des Etats-Unis. Enfin, un soldat inconnu est inhumé au cimetière militaire d'Arlington aux USA. La France reconnaissante rendra hommage à tous ces héros américains morts pour notre Patrie le 14 Juillet et c'est très bien.

Jean Pierre Gouget

Les Anciens Combattants de la « Coloniale »
des T.O.E et OPEX de la Manche
nous invitent à participer
à la commémoration de la bataille de Bazeilles
selon le calendrier et les modalités suivantes

La cérémonie commémorant le 147^{ème} anniversaire des Combats de Bazeilles se déroulera le **dimanche 3 septembre 2017**, au cimetière Notre-Dame de Granville (Manche).

Cet hommage, auquel seront notamment conviés Monsieur le Sous Préfet d'Avranches, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame le Maire de Granville, Monsieur le Député de la Manche ainsi que de nombreux élus et représentants d'Associations Patriotiques dont la section des « Coloniaux » du Calvados et des Côtes d'Armor, se déroulera selon les modalités suivantes :

- **10h50** - accueil des autorités par le président Joël ROLLO et Monsieur Jean-Pierre VALANCE,
- **11h00** - mise en place devant le monument élevé à la mémoire du commandant Georges Aubert, héros des combats de Bazeilles,
- Levée des couleurs par Monsieur Claude VOLET, vice-président départemental et Madame Martine SESIANO, secrétaire départementale adjointe,
- Lecture des combats de Bazeilles par Monsieur Michel BATOR puis Hymne de l'Infanterie de Marine,
- Dépôt de gerbe par Monsieur le sous-préfet, Monsieur le président du conseil départemental, Madame le maire de Granville et Monsieur le député de la Manche,
- Aux Morts, minute de silence, Marseillaise version longue,
- Remerciements du Piquet d'Honneur 11^{ème} RAMa (si demande acceptée en fonction des contraintes opérationnelles de ce régiment),
- Remerciements aux porte-drapeaux sur fond de musique traditionnelle des Troupes de Marine,
- **12h00**, vin d'honneur offert par la municipalité, salle « Bazeilles » sise caserne du Roc, à Granville. A cette occasion, le président remerciera l'ensemble des participants à cette cérémonie,
- Vers **13h15**, un repas dansant sera servi, sur réservation, salle saint Nicolas rue Marine Dunkerque à Granville, selon les modalités proposées en annexe,
- En fin de repas, le ton pour « *l'Hymne de l'Infanterie de Marine* » sera donné par Monsieur Jean-Pierre LEPRETRE.



Repas de Bazeilles le **dimanche 3 septembre 2017**, salle Saint Nicolas,
rue Marine Dunkerque à Granville vers **13h-13h15**

Animation « DANY »

**Monsieur et Madame BORDAIS, traiteurs « Le Faisan Doré » et leur équipe
vous proposent :**

Menu à 29 €(vins blanc, rouge et eau compris)

Apéritif Kir pétillant servi à table

Assiette de cinq feuilletés chauds

Buchette de Saint-Jacques au citron vert

Sorbet à la pomme et son calva

Longe de veau cuisson basse température

Assiette de légumes variés

Duo de fromages sur lit de salade

Assiette gourmande avec ses mignardises Maison

Café



BULLETIN-REPOSE A RETOURNER COMPLETE

Accompagné de votre règlement POUR LE 20 AOÛT 2017 AU PLUS TARD

Nom & Prénom : participera/participeront à la journée de
Bazeilles du **dimanche 3 septembre à Granville**

Pour ceux qui viennent en bus RDV 7h30 au Parking cars du Mémorial de CAEN
Retour vers 18h

Accompagné(e) (és) de personnes.

Ci-joint chèque de **29 € pour le repas** X personnes = €

S'y ajoute le coût du transport par bus ; le prix est basé sur **10 € par personne**

Le coût variera en + ou en - selon le nombre de participants et l'amicale complètera selon ses
possibilités pour acquitter la totalité de la facture. **Cette participation sera perçue dans le bus.**

Inscription et chèque à l'ordre de ACAOM-TDM à faire parvenir à :

Jean Paul EVRARD - Chemin des Hautes Sentes - Normandie Plage

14880 Hermanville/Mer – Tel : 02 31 37 54 32 ou 06 63 64 77 09